

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/12/2019

Dossier complet le :

17/12/2019

N° d'enregistrement :

F09319 P0354

1. Intitulé du projet

Camping de Monteux (département du Vaucluse)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom PANATTONI

Prénom Jean

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42. Terrains de camping et caravanage. a) permettant l'accueil de 7 à 200 emplacements de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs ou d'habitations légères de loisirs.	Camping de 156 emplacements.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'objectif du projet est d'aménager un camping sur la commune de Monteux, d'une capacité de 156 hébergements de type résidences mobiles, sur un terrain d'une superficie de 55 600 m².

Ce camping sera doté d'un bâtiment d'accueil intégrant un logement de fonction réservé au gestionnaire du site.
Il disposera également d'un certain nombre d'équipements (superette, restaurant) et d'aménagements extérieurs (aires de jeux, terrains multisports, piscine).

La qualité environnementale du projet sera recherchée en apportant une attention particulière :

- à l'insertion paysagère du site (plantations en séparation des emplacements et en limite parcellaire, maintien à ciel ouvert des fossés dans la mesure du possible)
- à la gestion de l'eau (récupération des eaux pluviales de toitures pour l'arrosage des plantations),
- au développement durable (mise à disposition de véhicules électriques pour les circulations internes).

4.2 Objectifs du projet

Le projet de camping s'inscrit dans le projet urbain de la Ville de Monteux visant à restructurer l'enveloppe urbaine existante en périphérie sud.

En proposant des hébergements moyens à hauts de gamme, le projet de camping permet ainsi :

- de conforter le rôle de centralité du centre ancien et l'attractivité de l'Ecoquartier de Beaulieu, identifié comme un pôle métropolitain par le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon ;
- d'assurer une liaison fonctionnelle entre le centre élargi et l'Ecoquartier de Beaulieu ;
- de compléter l'offre touristique déjà présente dans ce quartier (parc aquatique Wave Island, parc Spirou, Lac de Monteux, infrastructure hôtelière, ...).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'aménagement du camping est prévu en 4 phases :

- préparation du terrain : décapage de l'horizon superficiel des sols ;
- aménagement VRD : raccordement aux divers réseaux, réalisation et revêtement de la chaussée (voiries internes et cheminements doux) et des aires de loisirs (plage, parvis, espaces de jeux) ;
- aménagement des différents bâtiments : réalisation des fondations pour la construction des bâtiments (restaurant, superette, accueil/logement de fonction) et aménagement des pilotis supports des résidences mobiles ;
- aménagements paysagers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet de camping comportera notamment :

- 156 emplacements pour une capacité d'accueil de 650 personnes,
- un bâtiment d'accueil/logement de fonction du gardien,
- une superette,
- un restaurant,
- un espace de loisirs d'eau (piscine, patageoire et jeux d'eau enfants),
- un terrain multisports, une zone acrobancane et un parcours santé,
- un accès principal depuis le chemin de Bournerieu et deux accès de secours depuis le chemin des Grands Bravoux,
- des aires de stationnement pour voitures légères, voitures électriques et autocars,
- des voiries internes et cheminements piétons,
- des aménagements paysagers (espaces verts, haies vives et autres plantations) et d'espaces libres (terrasse, parvis et plage).

Cf. Annexe 4 ci-jointe.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis :

- à permis d'aménager,
- à déclaration au titre de la "Loi sur l'Eau".

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du projet	55 600 m ²
Surface des emplacements (résidences mobiles)	14 167 m ²
Emprise au sol bâtiments	1 010 m ²
Surface des espaces de loisirs d'eau et de sports	28 299 m ²
Surface de la voirie interne et des parkings	12 124 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chemin de Bournereau
84 170 MONTEUX

Parcelles cadastrées :
Section D - Parcelles n°406, 407, 410,
411, 412, 413, 414, 684, 711, 763,
1742, 1743, 1744, 1745 et 1749.

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 98' 13" 42 Lat. 44° 02' 24" 08

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé : - à plus d'1,60 km de la ZNIEFF de type 1 "Les Sorgues", - à plus de 2,50 km des ZNIEFF de type 2 "L'Ouvèze" et "Prairies de Monteux". Cf. Annexe 8 ci-jointe.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé en dehors des périmètres de protection des monuments historiques de Monteux (Eglise paroissiale Notre-Dame de Nazareth, enceinte urbaine et Porte des remparts). Cf. Annexe 10 ci-jointe.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé en dehors des zones humides présentes sur le territoire de Monteux. Cf. Annexe 9 ci-jointe.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Montoux est couverte par le Plan de Prévention des Risques inondation (PPRI) Sud-Ouest du Mont Ventoux approuvé le 30 juillet 2007. Toutefois, le site de projet n'est pas concerné par le zonage de ce PPRI. Cf. Annexe 11 ci-jointe.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de projet est localisé à proximité du site Natura 2000, Directive Habitats (ZSC) "La Sorgue et l'Auzon" située à 1,30 km au nord sur le territoire de Montoux. Cf. Annexe 7 ci-jointe.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Phase travaux : Les besoins en eau seront limités à la fabrication des bétons pour la réalisation des différents équipements et installations nécessaires au fonctionnement du camping. Aucun prélèvement ne sera réalisé dans les eaux souterraines (eaux prélevées dans le réseau communal). Phase exploitation : L'alimentation en eau potable, des poteaux incendies et de la piscine du camping sera réalisée depuis le réseau d'eau potable communal.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet nécessite seulement un décapage des horizons superficiels (environ 20 cm), n'induisant aucune modification des modalités d'écoulement des eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans la mesure du possible, les matériaux issus du décapage des sols seront réutilisés sur site, notamment pour la réalisation de la voirie interne.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La construction de nouvelles voies nécessitera d'importer des matériaux sur site pour la confection des chaussées.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a été conçu de manière à préserver les alignements de peupliers et les haies de cyprès en limite du site et supports de corridors écologiques. De plus, des arbres remarquables seront également conservés et de nouvelles plantations (haies vives, arbres de haute tige) seront réalisées pour maintenir la biodiversité liée à la plaine agricole.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet n'est pas concerné par un périmètre Natura 2000. De plus, le projet n'est pas de nature à avoir une incidence notable sur les sites Natura 2000 situés à proximité.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est situé en zones urbaines UCa et UCb du PLU de la commune de Monteux. Cf. Annexe 12 ci-jointe.</p> <p>Le site du projet s'inscrit sur d'anciennes parcelles agricoles aujourd'hui en friche. Cf. Annexe 5 ci-jointe.</p>
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le terrain d'assiette du projet est situé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en zone de sismicité modérée (3) imposant des normes de construction ; - en zone d'aléa faible retrait-gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de camping consiste à aménager une voie de desserte et des chemins internes pour accéder aux emplacements. Il n'est pas susceptible d'augmenter le risque de pollution des sols, des eaux ou de l'air par rapport à l'état actuel.</p> <p>Tous les fluides (notamment eaux usées) seront collectés et raccordés aux différents réseaux.</p>
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Phase travaux : Le trafic généré sera celui des véhicules de chantier (poids lourds et véhicules légers) et des convois exceptionnels liés à l'acheminement des résidences mobiles.</p> <p>Phase exploitation : Le camping génèrera un flux proportionnel à sa capacité d'accueil (156 emplacements) et limité dans le temps (période d'ouverture d'avril à octobre). Il s'agira de trafic de véhicules légers.</p>
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Phase travaux : Le chantier sera générateur de nuisances sonores. Des mesures de réduction adéquates seront préconisées et contractualisées avec les entreprises chargées des travaux.</p> <p>Phase exploitation : L'accueil de 650 personnes au sein du camping induira inévitablement du bruit qui sera néanmoins limité dans le temps (7 mois) et limité par l'interdiction des déplacements motorisés en dehors de l'entrée.</p>

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase de chantier, les travaux sont susceptibles d'engendrer des vibrations par l'utilisation de certains engins. Des mesures de réduction adéquates seront préconisées et contractualisées avec les entreprises chargées des travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase d'exploitation, le projet sera équipé d'éclairage adapté et nécessaire au fonctionnement du camping (éclairage des voies et chemins de desserte interne). Par ailleurs, des mesures de limitation et d'adaptation de l'éclairage permettra de réduire les effets de la lumière artificielle sur la faune.</p> <p>Pour rappel, le site est localisé dans la continuité immédiate d'un Institut Médical Spécialisé qui dispose déjà d'éclairage.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La phase de réalisation des travaux est susceptible de générer l'émission de poussières. Aussi, des mesures adéquates de réduction seront préconisées et contractualisées avec les entreprises chargées des travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales seront gérées à la parcelle (récupération des eaux de toitures pour l'arrosage des plantations, création d'un système de rétention, infiltration au niveau des espaces verts, ...).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront raccordées au réseau public d'eaux usées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Phase travaux : Les déchets de chantier seront stockés et traités selon la filière adaptée. L'entreprise en charge des travaux devra mettre en place les moyens appropriés pour recueillir et traiter les déchets.</p> <p>Phase exploitation : Le projet prévoit la collecte et le tri sélectif des déchets ménagers.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de projet s'inscrit sur des parcelles classées au PLU en zone urbaine de densité moyenne. Cultivées jusqu'à l'été 2019, ces parcelles ne sont à ce jour plus valorisées et sont dédiées à accueillir des équipements publics et/ou collectifs, sociaux, éducatifs et de loisirs. Cf. Annexe 12 ci-jointe.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf. Annexe 6 ci-jointe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cf. Annexe 6 ci-jointe.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Annexe 2 : Plan de situation
Annexe 3 : Vues photographiques
Annexe 4 : Plan du projet
Annexe 5 : Plan des abords
Annexe 6 : Auto-évaluation
Annexe 7 : Situation du projet par rapport aux périmètres Natura 2000
Annexe 8 : Situation du projet par rapport aux périmètres de ZNIEFF
Annexe 9 : Situation du projet par rapport aux zones humides
Annexe 10 : Situation du projet par rapport aux périmètres de protection des abords des monuments historiques
Annexe 11 : Situation du projet par rapport au Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)
Annexe 12 : Situation du projet par rapport au zonage du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Monteux

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

à CAILLON le Brauc

le,

19 11 2018

Signature



